



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

biologistes

Question écrite n° 94760

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des biologistes médicaux qui s'inquiètent quant à leur avenir, plus particulièrement en raison des nombreux départs à la retraite. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière et plus particulièrement en ce qui concerne la question de démographie médicale.

Texte de la réponse

Répondre aux inégalités de santé et améliorer le parcours de santé du patient dans toutes ses composantes, représentent des enjeux majeurs pour le Gouvernement. Des réponses ont été apportées concernant la situation des biologistes médicaux, dont la formation est accessible soit à l'issue des épreuves classantes nationales (ECN) de médecine soit par le concours d'internat de pharmacie. Le nombre total de postes offerts en biologie médicale est en forte augmentation depuis 2013. Ainsi, 294 postes ont été ouverts en 2015 contre 239 deux ans auparavant, soit une augmentation de 23 % en deux ans. Toutefois, compte tenu de la durée de l'internat de biologie médicale, qui dure quatre ans, les effets de cette hausse sont nécessairement décalés. L'atlas démographique 2016, publié par l'ordre des pharmaciens, confirme qu'en biologie, la part des pharmaciens dans le secteur privé domine largement, elle s'est stabilisée autour de 60% dans les dernières années. On constate une forte concentration (financière, économique, métier...) des laboratoires de biologie médicale dans de nombreuses régions : le nombre de structures juridiques a été divisé par 2 en 5 ans. Ainsi la couverture nationale d'accès aux soins en biologie nationale reste préservée. Dans les établissements de santé, les projections du centre national de gestion confirme une augmentation du nombre de biologistes médicaux à partir de 2016 qui va se poursuivre jusqu'en 2030.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94760

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 juillet 2016

Question publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2582

Réponse publiée au JO le : [2 août 2016](#), page 7135